

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 7 SEPTEMBRE 2021**

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 7 septembre 2021 à 19 h 30.**

**1. PRÉSENCES**

**Sont présents les membres suivants :**

La conseillère Colette Jaquet, district #1  
Le conseiller Marc Roy, district #2  
Le conseiller Steve Laberge, district #3  
Le conseiller Richard Beaudin, district #4  
La conseillère Mélissa St-Jean, district #5  
Le conseiller Mario Henderson, district #6

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Dagenais.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire et aussi présente Madame Claudine Beaudin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

**2021-09-240      2. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021**

**ATTENDU QUE** toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'OUVRIR** la séance régulière à 19 h 35 le quorum étant respecté.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-241      3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ADOPTER** l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- 14.1 Le point a été reporté à une prochaine séance
- 15.3 Mandat urbanisme MRC le Haut-Saint-Laurent
- 15.4 Infestation des chenilles spongieuses
- 16.4 Soumission radio mobile – Véhicules municipaux
- 16.5 Service d'abattage d'arbres – Rue Rodrigue
- 16.6 Soumission coupe de branches – Rangs municipaux
- 17.3 Aidants naturels Haut-Saint-Laurent – Demande de commandite

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2021-09-242

##### **4.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 AOÛT 2021**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 2 août 2021 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **5. MOT DU MAIRE**

Le maire Gilles Dagenais mentionne que la période de mise en candidature à la vue de l'élection municipale du 7 novembre est ouverte. Les candidats (es) intéressés (es) ont jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre pour déposer leur mise en candidature.

#### **6. LA MINUTE DES CONSEILLERS**

##### **Steve Laberge, conseiller district #3**

Le conseiller Steve Laberge désire remercier la ligue de deck hockey pour la belle saison et également le club de soccer pour avoir remporté deux médailles d'or lors du tournoi Mégaboom. La reprise des activités à l'aréna de Saint-Rémi est prévue le 15 septembre.

##### **Richard Beaudin, conseiller # 4**

Le conseiller Richard Beaudin demande si le problème de la climatisation à la salle communautaire a été résolu. Le chef d'équipe, Stéphane Laberge qui est présent dans la salle dit que deux thermopompes devront être changées, car elles ne fonctionnent plus.

##### **Mélissa St-Jean, conseillère #5**

La conseillère Mélissa St-Jean désire remercier les spectateurs qui sont venus encourager les équipes tout au long de l'été, que nous avons remporté la coupe Bob Bissonnette lors du dernier tournoi. Elle souligne également la participation de coureurs lors du derby de démolition qui avait lieu à Cookshire, nous avons été bien représentés.

##### **Mario Henderson, conseiller # 6**

Le conseiller Mario Henderson mentionne que nous avons reçu la semaine dernière le nouveau camion Freightliner 2022 pour le déneigement.

#### **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le point 17.2 est devancé.**

Mlle Océane Garand-Brault, étudiante en 6<sup>e</sup> année vient faire la présentation de son projet de recyclage pour l'école Montpetit. Elle demande si la municipalité pourrait leur offrir douze petits bacs bleus et trois bacs roulants pour permettre le recyclage

des contenants utilisés par le traiteur de l'école. Le conseil municipal trouve le projet intéressant et accepte de défrayer les coûts pour une somme de 500 \$.

#### **Mme Marie-Andrée Lemieux – Terrain**

Mme Marie-Andrée Lemieux dépose une demande afin d'acquérir une partie du terrain municipal adjacent sa propriété située au 79, rue Saint-Alexis afin d'agrandir sa propriété. Le conseil municipal lui demande de présenter son projet à notre inspecteur municipal, en spécifiant la partie qu'elle désire acquérir et à ce moment-là le conseil municipal sera en mesure d'étudier le dossier.

### **2021-09-243 17.2 ÉCOLE MONTPETIT – DEMANDE BACS À RECYCLAGE « PROJET RECYCLAGE »**

**CONSIDÉRANT** qu'Océane Garand-Brault, étudiante en 6<sup>e</sup> année de l'école Montpetit désire implanter un projet de recyclage avec les contenants utilisés par le traiteur de l'école;

**CONSIDÉRANT** le souhait d'obtenir trois gros bacs à recyclage sur roue et douze petits bacs bleus;

**CONSIDÉRANT** que ce projet a pour but de sensibiliser les étudiants de l'école de l'importance du recyclage afin de préserver notre planète et de diminuer la pollution;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal est conscient de l'importance de préserver notre planète et désire encourager ce type d'action;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** le conseil municipal accepte la demande et de défrayer les coûts s'y rattachant pour une somme approximative de 500 \$. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

## **8. DÉPÔT DES DOCUMENTS**

### **8.1 CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

### **8.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR LE MOIS D'AOÛT 2021**

Le directeur général et secrétaire-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des permis émis par l'inspecteur municipal Bastien Moisan pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août inclusivement.

### **8.3 DÉPÔT – SSI – STATISTIQUES PROVENANT DU SSI AU 31 AOÛT 2021 – INTERVENTIONS INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS POUR SAINT-CHRYSOSTOME**

Le directeur général et secrétaire-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des statistiques des premiers répondants et des interventions incendie préparé par le directeur incendie Paul Dagenais pour le mois d'août 2021.

## **9. AVIS DE MOTION**

### **9.1 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 083-2004**

**ATTENDU** que le conseil souhaite restreindre l'usage multifamilial 4 logements et plus à certaines zones du périmètre urbain;

Pour ces motifs, avis de motion est donné par le conseiller Richard Beaudin qu'il sera déposé, lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 083-2004 afin de restreindre l'usage multifamilial 4 logements et plus à certaines zones du périmètre urbain.

### **9.2 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 087-2004**

**ATTENDU** que le conseil souhaite restreindre l'usage multifamilial 4 logements et plus à certaines zones du périmètre urbain;

Pour ces motifs, avis de motion est donné par le conseiller Richard Beaudin qu'il sera déposé, lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 087-2004 afin de restreindre l'usage multifamilial 4 logements et plus à certaines zones du périmètre urbain.

## **10. RÈGLEMENTS**

### **11. ADMINISTRATION**

#### **2021-09-244 11.1 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS**

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'APPROUVER** le paiement des comptes selon la liste déposée à la séance régulière du 7 septembre 2021 comme suit :

Liste des comptes à payer au 7 septembre 2021 : **146 010.67 \$**  
Liste des paiements émis du 3 août au 6 septembre 2021 : **49 272.13 \$**  
Liste des salaires payés pendant cette période : **57 512.37 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je soussigné Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **2021-09-245 11.2 APPEL D'OFFRES 202125 – SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE**

**CONSIDÉRANT** le besoin de renouveler le système téléphonique des édifices municipaux;

**CONSIDÉRANT** que nous avons reçu les deux offres de services suivantes;

SOUSSIONNAIRE	AVANT TAXES
Targo Communications	11 224.20 \$
Le Groupe Solist Technologies	21 216.00 \$

**CONSIDÉRANT** nos besoins pour les systèmes téléphoniques;

Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** retenir la proposition de **Targo Communications** au coût de **11 224.20 \$**. Cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-246 11.3 OMH DU HAUT-SAINT-LAURENT / APPROBATION ÉTATS FINANCIERS 2020**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des états financiers 2020 de l'Office Municipal Habitation du Haut-St-Laurent préparé par la firme Séguin Haché;

**CONSIDÉRANT** le déficit d'exploitation pour l'immeuble de Saint-Chrysostome qui s'élève à 39 869.30 \$;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit assumer 10% du déficit d'exploitation annuellement;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCEPTER** le dépôt des états financiers 2020 et de payer la somme de 3 986.93\$ représentant la part de la municipalité. Cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-247 11.4 CRÉDIT - AIDE FINANCIÈRE COVID - AFFECTATION SURPLUS COVID-19**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Chrysostome a reçu à la fin de l'année 2020, une aide financière provinciale « COVID-19 » afin de diminuer les impacts de la pandémie;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a remis aux citoyens, sous forme de crédit de taxes en 2021, un montant totalisant 63 868 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**il faut affecter ce montant à même le Surplus-Covid-19;

Il est proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'AFFECTER** un montant de 63 868 \$ dans le « Surplus affecté – Covid-19 ».

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-248 11.5 AFFECTATION SURPLUS LIBRE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a mis dans la programmation de la *TECQ 2019-2023* la réfection du rang Saint-Joseph sur une distance de près de 4,1 km, soit de la route 209 jusqu'à la limite de la municipalité vers Havelock;

**ATTENDU QUE** la subvention de la TECQ prévoit un montant de 20% de la subvention pour la voirie locale;

**ATTENDU QUE** notre ingénieur estime les coûts de ces travaux à plus de 800 000\$;

**ATTENDU QUE** les travaux sont reportés en 2022;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'affecter un montant venant du surplus libre afin de financer ce projet;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'**affecter la somme de **475 000 \$** venant du « Surplus libre » vers le « Surplus affecté – Voirie » afin que cette somme soit utilisée en 2022 pour financer les coûts du projet.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-249 11.6 AUTORISATION DE PAIEMENT / DÉCOMPTE PROGRESSIF #1– RÉFECTION DES RANGS DUNCAN & DU MOULIN**

**ATTENDU QUE** les travaux de réfection des rangs Duncan & rang Du Moulin ont été exécutés en date du 31 août 2021;

**ATTENDU QU'**il avait été mandaté par résolution de conseil numéro 2021-05-146 le 3 mai 2021 à procéder aux travaux;

**ATTENDU QUE** Pierre-Luc Poissant, chargé de projet de la firme Shellex Groupe-conseil a procédé à l'analyse du décompte progressif #1 fourni par **Eurovia Québec Construction inc.** et recommande le paiement des travaux;

Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** ce conseil, sur recommandation Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, autorise le paiement du décompte progressif #1 à l'entrepreneur **Eurovia Québec Construction inc.** au montant de **764 267.04\$** (taxes incluses) excluant la retenue de 10%;

**QUE** ce conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense à même les activités d'investissement tel que décrit dans la résolution 2021-05-146.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-250 11.7 PROBLÉMATIQUE – MISE À JOUR DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur la fiscalité municipale* confère aux MRC la compétence et la responsabilité de la conception et de la mise à jour des rôles d'évaluation et permet que celles-ci confient l'exécution de ces travaux à une entreprise privée;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC le Haut-Saint-Laurent a changé de firme d'évaluation en janvier 2020, passant de la firme *ÉVIMBEC Itée* à la firme *CIM-FQM Évaluation* pour la confection et la modernisation de notre rôle d'évaluation, de la matrice graphique de même que pour notre maintien d'inventaire;

**CONSIDÉRANT QU'**en début de mandat, il y a eu des retards de leur part, mais que la municipalité a admis qu'il fallait un certain temps d'adaptation pour la nouvelle firme afin de se familiariser avec nos dossiers et notre territoire;

**CONSIDÉRANT QU'**après ce temps, nous avons signalé aux personnes responsables de la firme, et ce à plusieurs reprises, les problématiques relativement aux délais de traitement et de transmission des mises à jour de notre rôle d'évaluation foncière;

**CONSIDÉRANT QU'**il est essentiel pour la municipalité que les renseignements inscrits au rôle d'évaluation et à la matrice graphique soient maintenus à jour afin que les employés puissent effectuer de façon adéquate le travail qui leur incombe tant au niveau de la taxation, de l'accès à l'information requise par les arpenteurs, les notaires, les agents d'immeubles et les contribuables ainsi que l'inspection municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** ces délais suscitent des mécontentements de la part des contribuables, que ce soit pour les changements de propriétaire, les travaux de lotissements, de construction ou de rénovation;

**CONSIDÉRANT QUE** cela engendre aussi un impact sur les revenus de la municipalité en considérant que l'évaluation foncière n'a pas ou pratiquement pas augmenté depuis janvier 2020;

**CONSIDÉRANT QU'**en plus d'avoir à subir tous ces désagréments, la quote-part annuelle en évaluation a augmenté de près de 15% depuis 2 ans;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Richard Beaudin

Et résolu unanimement par les conseillers présents

**Que** le conseil municipal demande à la M.R.C. du Haut-Saint-Laurent d'exiger de la firme d'évaluation *CIM-FQM Évaluation* que celle-ci prenne les moyens nécessaires afin que les travaux de modification du rôle d'évaluation soient exécutés, et ce, selon les termes du contrat qui leur a été octroyé.

**QU'**une copie de la présente résolution soit aussi expédiée à toutes les municipalités de la M.R.C. du Haut-Saint-Laurent afin d'appuyer notre demande.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-251**

#### **11.8 PAIEMENT- CAMION 10 ROUES FREIGHTLINER 2022**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait l'acquisition d'un camion 10 roues de marque Freightliner 2022 pour le déneigement et le transport en vrac, le 5 octobre 2020 selon la résolution 2020-10-270;

**ATTENDU QUE** le camion a été livré le 2 septembre dernier, et ce, à la satisfaction du chef d'équipe aux travaux publics, M. Stéphane Laberge et du directeur général, M. Manuel Bouthillette;

Il est proposé par le conseiller Mario Henderson

Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** ce conseil autorise le paiement de la facture #0086239 à la compagnie *Équipements Lourds Papineau inc.* au montant de 288 506.77 \$ (taxes incluses);

**QUE** ce conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense à même les activités d'investissement tel que décrit dans la résolution 2020-11-293.

**Adoptée à l'unanimité**

## **12. RESSOURCES HUMAINES**

## **13. HYGIÈNE DU MILIEU**

**2021-09-252**

### **13.1 APPROBATION POUR LE RENOUELEMENT DU CONTRAT DE COLLECTE, TRANSPORT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

**CONSIDÉRANT** l'adjudication du contrat pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets par le conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome à *Robert Daoust & fils* le 27 novembre 2019 (rés : 8560-11-19) ;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit contrat découle d'un appel d'offres regroupé et qu'il a été conclu au nom des municipalités participantes pour une durée de deux (2) ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec possibilité de renouvellement d'un (1) an;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit contrat prend fin au 31 décembre 2021 et que la municipalité de Saint-Chrysostome doit signifier à la MRC du Haut-Saint-Laurent son approbation au renouvellement du contrat en son nom pour une durée supplémentaire d'un (1) an;

**CONSIDÉRANT QUE** le renouvellement du contrat aura pour effet d'engager l'adjudicataire et les municipalités locales pour une durée d'un (1) an, soit entre du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 et qu'il appartiendra aux municipalités d'assurer la gestion du contrat;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome autorise la MRC du Haut-Saint-Laurent à renouveler le contrat de collecte, transport et élimination des déchets auprès de **Robert Daoust & fils** en son nom pour une durée d'un (1) an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

## **14. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **14.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE - FOURNITURE DE SERVICE AVEC LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK**

Le point 14.1 a été reporté à une prochaine séance.

## **15. URBANISME ET INSPECTION**

### **15.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le directeur général et secrétaire-trésorier Manuel Bouthillette dépose le rapport de monsieur Bastien Moisan l'inspecteur municipal pour la période du 30 juillet au 31 août inclusivement.



**2021-09-253 15.2 RECOMMANDATION DU CCU CONCERNANT UNE DEMANDE DE PIIA SUR LE LOT 5 485 079 AFIN DE PERMETTRE LE CHANGEMENT D’AFFICHAGE SUR LE BÂTIMENT ET LE TERRAIN**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome a adopté le règlement 087-2004 et ses amendements relatifs aux plans d’implantation et d’intégration architecturale, ci-après P.I.I.A. ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les bâtiments principaux et les garages détachés localisés dans le noyau villageois sont soumis aux critères établis par le règlement 087-2004 et ses amendements relatifs aux P.I.I.A. ;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire du bâtiment a acheminé une lettre approuvant le projet d’affichage du locateur ;

**CONSIDÉRANT QUE** l’entreprise Lareau courtiers assurances a acheminé une lettre afin de nous informer qu’elle mandatait la compagnie Enseignes Dominion pour l’obtention des permis nécessaires à la réalisation du projet d’affichage ;

**CONSIDÉRANT QUE** le locateur nous a acheminé les plans ;

**CONSIDÉRANT QUE** l’ensemble des critères du règlement sur les P.I.I.A. sont respectés ;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** le conseil municipal sur recommandation du Comité consultatif d’urbanisme accepte la demande de P.I.I.A sans modification pour le changement d’affichage sur le bâtiment et le terrain sur le lot 5 485 079 situé sur la rue Duncan.

**QUE** l’inspecteur municipal est autorisé à délivrer le permis.

**Adoptée à l’unanimité**

**2021-09-254 15.3 MANDAT URBANISTE – MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder à des modifications à son règlement de zonage et à son règlement relatif au PIIA à l’usage des 4 logements;

**ATTENDU** l’offre de services professionnelle de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour la rédaction desdits règlements au coût de 210 \$;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D’ACCEPTER** l’offre de services professionnelle telle que présentée et de mandater l’urbaniste de la MRC du Haut-Saint-Laurent à élaborer les projets de règlement.

**Adoptée à l’unanimité**

**2021-09-255 15.4 INFESTATION DE CHENILLES SPONGIEUSES**

**ATTENDU** les infestations de chenilles spongieuses sur notre territoire;

**ATTENDU QUE** ces infestations indiquent un défoliage important des arbres matures dans les forêts;

**ATTENDU QUE** la défoliation a un impact significatif sur le couvert forestier ayant comme effet d'affaiblir les arbres et de leur rendre plus vulnérable à d'autres maladies ou insectes ou même d'entraîner la mort de l'arbre ;

**ATTENDU QUE** les chenilles spongieuses sont présentes dans plusieurs municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Anicet a déjà déposé une demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

**ATTENDU QU'**une approche régionale de la surveillance, du traitement et d'atténuation de la population des spongieuses et chenille spongieuse est requise afin de freiner l'infestation de la spongieuse;

**ATTENDU QUE** le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a comme mission de gérer les forêts publiques, de la faune et de ses habitats, ainsi que le patrimoine naturel collectif et la gestion durable des forêts;

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a comme mission de jouer un rôle clé dans la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Proposé par le conseiller Steve Laberge  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** déposer une demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin qu'ils :

- Entreprennent une surveillance rigoureuse à l'automne 2021 afin de mesurer la densité de la population des spongieuses dans la MRC du Haut-Saint-Laurent;
- Avise les municipalités concernées des résultats de ce programme de surveillance;
- Recommandent une approche coordonnée afin de freiner la population de spongieuse pour l'année 2022;
- Chapeautent un partenariat avec les municipalités quant à la mise en place d'un programme de traitement et le développement d'une stratégie de lutte contre l'infestation de la spongieuse.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à :

- Monsieur Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- Monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- Députés de circonscriptions fédérale et provinciale;
- La MRC du Haut-Saint-Laurent et aux municipalités de cette MRC.

**Adoptée à l'unanimité**

## 16. TRAVAUX PUBLICS

### 2021-09-256 16.1 APPEL D'OFFRES 202124 – MARQUAGE DE TRAVERSE ET DE DOS D'ÂNE

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour procéder au marquage de deux traverses et de onze dos d'âne;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu les soumissions suivantes :

SOUSSIONNAIRE	TAXES INCLUSES
Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc.	2 621.42 \$
Solutions-Marquage de Lignes	2 650.17 \$
Lignes Rive-Sud inc.	4 771.46 \$

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCORDER** le contrat à **Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc.** au coût de **2 621.42 \$**, taxes incluses. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

### 2021-09-257 16.2 APPEL D'OFFRES 202126 – ABRASIF POUR CHEMIN D'HIVER 2021-2022

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abrasifs pour chemin d'hiver pour la saison 2021-2022 à trois fournisseurs;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu qu'une seule soumission à savoir :

NOM DU SOUSSIONNAIRE	PRIX AVEC TAXES TONNE MÉTRIQUE
Agrégat Ste-Clotilde	<b>18.68 \$</b>
Les Carrières Régionales	Aucune soumission reçue
Entreprise Excavation Béton Charly	Aucune soumission reçue

Proposé par le conseiller Richard Beaudin  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCORDER** le contrat de fourniture d'abrasifs pour chemin d'hiver pour la saison 2021-2022 à **Agrégat Ste-Clotilde**.

**Adoptée à l'unanimité**

### 2021-09-258 16.3 APPEL D'OFFRES 202127 – OUVRE-PORTE ÉLECTRIQUE GARAGE MUNICIPAL SAINT-ALEXIS

**ATTENDU** le besoin d'acquérir un ouvre-porte électrique au garage municipal situé au 127, rue Saint-Alexis;

**ATTENDU** les deux soumissions suivantes :

NOM DU SOUSSIONNAIRE	PRIX AVANT TAXES
Portes de garage Samuel Sabourin inc.	1 250.00 \$

Porte de garage Harvey & Gaudreau	1 425.00 \$
-----------------------------------	-------------

Proposé par le conseiller Richard Beaudin  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

De retenir la soumission de **Porte de garage Samuel Sabourin inc.** au coût de **1 250.00 \$**, plus taxes, installation comprise. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adopté à l'unanimité**

**2021-09-259 16.4 AUTORISATION D'ACHAT – RADIO MOBILE POUR LES VÉHICULES MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'acquérir de nouvelles radios mobiles pour les véhicules suivants :

- Camion 10 roues Freightliner 2022
- Chargeuse-rétrocaveuse Case 2020
- Camion Silverado 2009

Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'AUTORISER** l'achat des radios mobiles jusqu'à concurrence de 4 800 \$. M. Stéphane Laberge, chef d'équipe est autorisé à effectuer des recherches auprès de divers fournisseurs. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-260 16.5 MANDAT SERVICE D'ABATTAGE D'ARBRES – RUE RODRIGUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit procéder à l'abattage de frênes morts ou déperissants aux abords de la rivière;

**CONSIDÉRANT QUE** les arbres sont dans l'emprise municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu deux offres de services professionnels;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** retenir la soumission « Les services d'arbres du Suroît » au montant de 6 898.50, taxes incluses. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-09-261 16.6 SOUMISSION COUPE DE BRANCHES – RANGS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'effectuer des travaux de déboisement en bordure des rangs municipaux;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services de Tom Le Paysagiste;

Après délibération  
Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCEPTER** l'offre de services jusqu'à un montant de 7 500 \$. M. Stéphane Laberge, chef d'équipe est autorisé à superviser les travaux. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

## **17. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**2021-09-262**

### **17.1 FOIRE DE HAVELOCK – DEMANDE DE DON**

**CONSIDÉRANT** la célébration de la 150<sup>e</sup> édition de la Foire de Havelock cette année;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCORDER** un don de 150 \$ à la Foire de Havelock. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

**Le point 17.2 a été devancé à la période de questions.**

**2021-09-263**

### **17.3 AIDANTS NATURELS HAUT-SAINT-LAURENT – DEMANDE DE COMMANDITE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Les Aidants naturels du Haut-Saint-Laurent désire une commandite pour la confection et l'impression de 1000 pochettes lors de l'accueil des nouveaux proches aidants;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCORDER** une somme de 500 \$ à l'organisme. Le montant de cette dépense sera financé à même le budget de fonctionnement.

**Adoptée à l'unanimité**

## **18. DIVERS**

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

La conseillère Mélissa St-Jean explique qu'il y a un problème au niveau du transport scolaire. Après discussion, le maire Gilles Dagenais dit qu'il fera les démarches dès demain afin de clarifier la situation.

## **19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

**2021-09-264**

## **20. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE lever** la séance régulière du Conseil municipal du 7 septembre 2021 à 20 h 46.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Gilles Dagenais  
Maire

---

Manuel Bouthillette  
Directeur général et secrétaire-trésorier